

La Rochefoucauld, le 1<sup>er</sup> juin 2015

A Mesdames et Messieurs les Parents et  
responsables des élèves du collège

**Objet** : Organisation de fin d'année scolaire

Madame, Monsieur,

Le collège est centre d'examen pour les épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB).  
L'organisation de ces épreuves me conduit à arrêter le calendrier suivant :

**Epreuves du brevet :**

- **JEUDI 25 JUIN 2015**                      Matin : Français - Après-midi : Mathématiques
- **VENDREDI 26 JUIN 2015**              Matin : Histoire-Géographie

La Principale

Affaire suivie par  
La principale

Téléphone  
05 45 63 07 42

Fax  
05 45 63 06 90

Mél  
ce.0160867f@ac-poitiers.fr

Adresse  
11, rue de Vitrac – BP 37  
16110 LA ROCHEFOUCAULD

**Publication des résultats :**

La date prévue est le mercredi 8 juillet, vers 14h00. **Aucun résultat ne sera donné par téléphone, les résultats seront affichés au collège dès réception (entrée rue de Vitrac). Pour les résultats sur Internet, les élèves doivent garder leur convocation afin de se connecter avec leur numéro de candidat (résultats avec les notes).**

**Suspension des cours :**

- **MERCREDI 24 JUIN 2015**  
**Les cours sont suspendus pour les élèves de 3<sup>e</sup> seulement.**  
Cours normaux pour les 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>
- **JEUDI 25 ET VENDREDI 26 JUIN 2015**  
**Les cours sont suspendus pour les élèves de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.**  
Cependant, ils pourront être accueillis en permanence et prendre leur repas, **sur demande écrite des parents.**  
La restauration scolaire fonctionnera jeudi et vendredi pour les élèves demi-pensionnaires de 3<sup>e</sup>

**Restitution des manuels scolaires :**

La remise des manuels scolaires **en présence des professeurs** est fixée comme suit :

- **Vendredi 19 juin 2015** pour les élèves de 3<sup>e</sup>
- **Lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 juin** pour les élèves de 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>

**Le planning sera donné ultérieurement à votre enfant et vous pourrez aussi le consulter sur le site du collège.**

Nous vous demandons de vérifier les manuels et d'enlever les protections avant de les rendre. Les élèves de 3<sup>e</sup> pourront conserver leurs manuels de Français, Mathématiques et Histoire-Géographie jusqu'au jour des épreuves du brevet, **sur demande écrite des parents à remettre à Madame la principale.**

En cas de non restitution ou de dégradation de manuels, la facture sera adressée à la famille. Si la facture n'est pas acquittée, les manuels scolaires ne seront pas distribués en septembre 2015 aux familles concernées.

Pour les élèves qui poursuivront leurs études dans un autre établissement à la prochaine rentrée, un tel problème m'interdirait également de signer l'exeat et de transmettre leur dossier.



**Je me permets de vous rappeler que l'année scolaire 2014-2015 se termine le vendredi 3 juillet 2015 après les cours et que la restitution des manuels ne signifie pas la fin de l'année scolaire. En effet, d'autres supports comme les photocopies sont alors utilisés par les enseignants.**

**Les élèves expliquent souvent à tort à leurs parents que l'on ne travaille plus une fois les livres rendus.**

**Il est important de tirer profit de l'ensemble des cours dispensés.**

**Pour les élèves des classes de 6<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>, il est indispensable pour la réinscription de rapporter au collège après le conseil de classe la fiche de liaison signée par les parents.**

### **Affectation post-3<sup>e</sup> pour la rentrée de septembre 2015 :**

**Les résultats des affectations seront distribués aux élèves puis affichés au collège le vendredi 26 juin 2015 à partir de 11 h.**

➤ ***pour les élèves admis***

Inscriptions dans les lycées et lycées professionnels :  
vous devez veiller à respecter les dates d'inscription pour l'établissement d'accueil, passé ce délai, ils considéreront que vous êtes démissionnaire et votre place sera proposée à un autre candidat.

➤ ***pour les élèves en liste supplémentaire***

Sur la notification des résultats figure le rang de classement. Un élève en liste supplémentaire ne peut être affecté que si une place se libère dans l'établissement. Vous devez rester en contact avec le collège et le lycée.

➤ ***pour les élèves refusés***

Vous pourrez formuler de **nouveaux vœux entre le mardi 30 juin et le jeudi 2 juillet 2015 sur les places restées vacantes.**

Vous devez fixer un rendez-vous avec Madame la principale dès le 26 juin 2015.

Je vous remercie de noter d'ores et déjà les dates de rentrée des élèves :

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 à 8h30**

**classes de 6<sup>e</sup> seulement**

**Mercredi 2 septembre 2015 à 8h30**

**toutes les classes, 6<sup>e</sup> comprises**

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.